



DECLARATION DE CONFORMITE

La société L2G – située au 17, avenue du 24 Août 1944 – 69960 Corbas, représentée par son Directeur des achats Monsieur Jean-Guy HUCHET, certifie que :

1. L'ensemble des produits réf ICM26 – à savoir :
 - a) MACHINE A GLACONS CREUX, CAP. 26 KG/24H AVEC RESERVE DE 6 KG, GAZ R600A

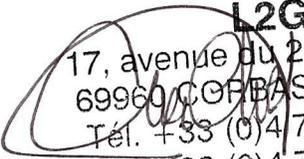
Ont été évalués et sont conformes aux exigences des dispositions suivantes :

- Directive 2014/30/UE du Parlement européen et du Conseil du 26 février 2014 relative à l'harmonisation des législations des États membres concernant la compatibilité électromagnétique (refonte).
- Directive 2014/35/UE du Parlement européen et du Conseil du 26 février 2014 relative à l'harmonisation des législations des États membres concernant la mise à disposition sur le marché du matériel électrique destiné à être employé dans certaines limites de tension.

Les produits après la signature de cette déclaration de conformité, satisferont à cette même réglementation.

Fait à Corbas, le 8 décembre 2016

Cordialement,
Jean-Guy HUCHET
Directeur des achats


L2G
17, avenue du 24 août 1944
69960 CORBAS - FRANCE
Tél. +33 (0)4 72 23 23 98
Fax +33 (0)4 72 23 23 99
S.A.S. au capital de 55 720 €
448 886 648 RCS Lyon

L2G SAS

Société par Actions Simplifiée au capital de 55 720 Euros
RCS LYON 448 886 648 – N° TVA FR 32 448 886 648 – APE 4669C